

ÉCONOMIE Le soutien accordé par le Centre de compétences financières porte ses fruits et pourrait être étendu.

«Le tourisme a besoin de moyens»

JEAN-YVES GABBUD

Le Centre de compétences financières (CCF), le bras financier de la promotion économique cantonale, réclame des moyens pour soutenir le tourisme et pour aider les entreprises frappées par la chute de l'euro. Les explications du directeur du CCF, Jacques Métrailler.

Lors de sa session de juin, le Grand Conseil se prononcera sur le règlement du fonds cantonal pour le tourisme. Vous appelez de vos vœux la mise à disposition de moyens financiers pour ce secteur. Pourquoi faut-il une aide spécifique pour le tourisme? Pourquoi le CCF ne soutiendrait-il pas ce secteur comme il le fait pour les autres?

Ce secteur a des besoins considérables pour rester à la pointe et pour faire face à la concurrence, qui investit considérablement. Aujourd'hui, les milieux touristiques ont tendance à venir chercher des soutiens au CCF, alors que selon la base légale, le centre doit apporter une aide subsidiaire au soutien de l'Etat qui intervient notamment par les fonds NPR (ndlr: nouvelle politique régionale de la Confédération).



Jacques Métrailler rappelle que les mesures d'économies immédiates dans la promotion économique équivalent à se priver de retombées positives à terme. LOUIS DASSELBORNE/A

Les remontées mécaniques parlent d'un besoin de financement d'un milliard unique pour mettre à jour les installations obsolètes. Le fonds de 50 millions en discussion au Grand Conseil ne constitue-t-il pas une goutte d'eau dans un océan?

Ce fonds s'ajoute aux crédits NPR pour les remontées mécaniques et les projets d'hébergement qui existent déjà. Il devrait être complété par un montant destiné à des cautionnements dans le domaine touristique. Si nous pouvions obtenir le double du montant en discussion, nous serions preneurs. Mais

ces sommes constituent un premier pas. On espère aussi que tout cela crée un effet levier, l'apport étatique permettant d'obtenir plus facilement des engagements bancaires pour ce secteur.

Le fonds cantonal de soutien à l'économie a été mis en

place pour faire face à la crise de 2009. Il était doté de 4 millions, un montant totalement utilisé aujourd'hui. Vous avez demandé au Conseil d'Etat de prolonger ce fonds. Est-ce vraiment nécessaire?

Trente-cinq sociétés en situation délicate ont bénéficié d'un soutien. La majorité d'entre elles ont demandé de prolonger ou d'augmenter les prêts reçus, en raison d'une conjoncture fluctuante, créée notamment de l'abandon du cours plancher du franc face à l'euro. Les entreprises ont établi leurs plans financiers sur la base du cours en vigueur et elles se retrouvent aujourd'hui dans une situation difficile, avec parfois un arrêt des commandes de pays ayant adopté l'euro. Ces sociétés doivent se réorienter vers d'autres marchés et ont besoin de temps pour se retourner, car elles n'ont plus de réserves.

Quels sont les montants dont vous avez besoin?

Pour l'industrie, nous avons besoin d'un montant compris entre 1 et 2 millions. C'est relativement peu, mais c'est important. Toutes les sociétés qui ont été aidées depuis 2009 par ce biais sont toujours existantes aujourd'hui et elles occupent plus de 1300 per-

sonnes. Lorsqu'une entreprise qui subit un coup dur obtient un soutien financier, cela lui donne la capacité d'innover, de se diversifier pour perdurer.

Dans le rapport de gestion du CCF figure une liste d'entreprises qui sont soutenues. On y trouve d'importantes entreprises bien établies et qui semblent florissantes, comme plusieurs boulangeries industrielles. Est-ce votre rôle de les soutenir? Pourquoi les banques ne le font pas?

Nous ne soutenons pas que les start-up ou les sociétés en difficulté. Nous sommes aussi là pour soutenir celles qui se trouvent en phase de développement. Dans le secteur de la boulangerie industrielle, de gros investissements sont nécessaires. Nous soutenons ces entreprises par du cautionnement ou par des prêts. Les banques ne prennent pas de risques, elles louent de l'argent; le risque, c'est l'entrepreneur qui le prend. Nous garantissons ce risque pour faciliter les prêts. ●

L'assemblée générale de CCF SA se déroulera le lundi 8 juin à l'aura FXB de la HES-50 de Sion à 17 heures. La partie officielle sera suivie d'un exposé de Heinz Karrer, président d'économiesuisse.